



---

## **Compte rendu du V<sup>ème</sup> Congrès de la CSI Pour un nouveau contrat social**

---

Le V<sup>ème</sup> Congrès de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) s'est tenu du 17 au 22 novembre 2022 à Melbourne en Australie, réunissant 1182 participants (en comptant également les observateurs) venant de 130 pays et territoires.

Sur un total de 334 organisations de 166 pays et territoires, 212 étaient des organisations syndicales pour 126 pays et territoires, les 90 663 659 travailleurs mondiaux étaient ainsi représentés par 598 délégués. Sur l'ensemble des participants, 50,84% des délégués étaient des femmes et 10% des jeunes. 6 fédérations syndicales internationales étaient présentes.

FO a participé au Congrès, par une délégation composée de 4 camarades représentant la Confédération ainsi que deux de nos fédérations. La délégation FO a respecté les exigences de la CSI en matière de parité et de représentation des jeunes (2 hommes et 2 femmes délégués parmi lesquels une jeune).

Le Congrès se déroulant en Australie, la cérémonie d'ouverture a été marquée notamment par des interventions de la Secrétaire Générale de l'ACTU (Australian Council of Trade Unions), Sally Mc Manus, et de sa Présidente Michele O'Neil, sur les dernières avancées sociales de leur pays. Elles ont mis en exergue l'augmentation de la durée du congé paternité et maternité (pour arriver à 26 semaines à partager entre les parents en 2026) et l'obtention de 10 jours de congés pour les victimes de violences domestiques. Le Congrès a également été l'occasion de rendre compte des ravages sur l'emploi des entreprises de plateforme : la veille de l'ouverture du Congrès, Deliveroo a annoncé son départ immédiat d'Australie, laissant sur le carreau 15 000 livreurs privés de toute rémunération. La cérémonie d'ouverture a également été l'occasion de revenir sur les conditions de vie et d'emploi des peuples aborigènes australiens, victimes de discriminations toujours importantes en Australie.

### **Un congrès en phase avec les enjeux rencontrés par les syndicats et les travailleurs**

Le Congrès était précédé par la IV<sup>ème</sup> Conférence mondiale des femmes, qui s'est tenue le 16 novembre 2022 et qui a permis à différentes syndicalistes femmes du monde entier de s'exprimer sur les enjeux spécifiques rencontrés par les travailleuses ainsi que sur la place des femmes dans le syndicalisme, et notamment à la CSI. La Conférence était introduite par Sharan Burrow, qui a rappelé que les inégalités salariales sont à un niveau très élevé (20% à l'échelle mondiale) et que les inégalités hommes-femmes se sont creusées pendant la pandémie de Covid-19 : les femmes ont perdu environ 800 milliards de dollars de revenus pendant la pandémie. Un document final propre à la Conférence des femmes y était présenté, établissant les priorités de la CSI pour les femmes, notamment l'éradication de la violence et du harcèlement fondés sur le genre dans le monde du travail, parvenir à un salaire égal pour un travail de valeur égale, garantir un accès équitable à la formation ou encore renforcer le rôle des femmes dans les syndicats.



### **Sessions thématiques :**

En parallèle des interventions à la tribune, la CSI a organisé différentes sessions thématiques afin de répondre aux enjeux majeurs rencontrés par l'ensemble des syndicats affiliés à la CSI. La première portait sur les crises rencontrées au niveau mondial (crise économique, pandémie du Covid-19, guerre en Ukraine, etc.) et les réponses apportées par le mouvement syndical. La deuxième session était orientée autour des technologies et de leur impact sur le monde du travail avec la présentation des nouveaux systèmes de surveillance via les nouvelles technologies, mais également les outils numériques développés par des syndicats nationaux pour améliorer les taux de syndicalisation et la négociation collective. La troisième session portait sur l'intégration de tous les travailleurs dans les syndicats en se concentrant notamment sur les peuples indigènes, particulièrement marginalisés en Australie. Enfin, la quatrième session était orientée autour de la transition juste et des victoires syndicales en la matière.

Le Congrès offrait également des sessions de formation sur le développement syndical, afin que les organisations syndicales présentes puissent partager de bonnes pratiques de syndicalisation dans des secteurs traditionnellement éloignés des syndicats (travailleurs des plateformes, travailleurs migrants dans le secteur de l'agriculture, etc.).

Enfin, des réunions des structures régionales de la CSI ont été organisées pour désigner les membres du Conseil Général de la CSI. Des événements ponctuels ont également été mis en place, notamment sur la question des jeunes ou de la solidarité avec les syndicalistes en exil où les actions intersyndicales françaises de soutien aux syndicalistes afghans et hongkongais ont été mises en avant.

### **Les interventions de la délégation FO**

FO est intervenue à la tribune en séance plénière pour rappeler dans son discours de politique générale (annexe 2), son attachement à la CSI dont elle a contribué à la création tout en passant en revue les différents points de la résolution générale à venir. Branislav Rugani, qui intervenait pour la Confédération, a notamment rappelé la solidarité de FO pour les syndicalistes emprisonnés, menacés, et assassinés partout dans le monde et a appelé à la paix, notamment en Ukraine. Les menaces contre le syndicalisme augmentent partout dans le monde, et la France n'est pas épargnée, avec de violentes atteintes au droit de grève ces derniers mois. FO a appelé la CSI à agir encore pour une mondialisation juste, avec une réglementation de l'activité des multinationales pour assurer le respect des droits de l'Homme et de l'environnement partout dans le monde, mais également un appel à réglementer le monde de la finance. FO est également intervenue sur le thème de la transition juste (annexe 3), rappelant l'importance d'inclure les syndicats dans toutes les transitions. FO est revenue sur les impacts conséquents des politiques pour limiter le changement climatique sur le secteur automobile et l'importance de protéger les travailleurs du nucléaire, travailleurs clefs dans la crise énergétique actuelle.

La délégation FO a pu profiter du Congrès pour renforcer ses liens avec les organisations syndicales du monde entier. Elle a également rencontré les syndicalistes en exil du syndicat Hong-Kongais afin d'organiser des actions conjointes pour les travailleurs de ce pays, victimes de la répression du gouvernement chinois, afin qu'ils ne soient pas oubliés. La visite d'une usine d'un groupe français de la chimie a été organisée par la délégation FO, ce qui a permis de rencontrer les délégués syndicaux australiens et les assurer du soutien



des travailleurs français dans leurs revendications quotidiennes contre les licenciements et pour l'augmentation des salaires.

### **L'élection d'un nouveau secrétariat soutenu par FO**

Deux candidats étaient en lice pour remplacer Sharan Burrow (Secrétaire Générale de la CSI depuis 2010, après trois mandats successifs) au poste de Secrétaire Général : Luca Visentini, soutenu par Force Ouvrière et ex-secrétaire général de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) et Kemal Özkan, ancien Secrétaire Général d'IndustriAll Global Union et actuel secrétaire général adjoint de cette fédération syndicale internationale. Luca Visentini avait été nommé par 134 organisations (dont Force Ouvrière) venant de 91 pays et Kemal Özkan avait été nommé par 18 organisations venant de 16 pays.

Les deux candidats ont pu s'exprimer à la tribune pour présenter leurs projets et leurs visions de la CSI pour les années à venir. Branislav Rugani, secrétaire confédéral en charge de l'Europe et de l'international et responsable de la délégation FO est allé voter pour la Confédération, le dimanche 20 novembre. C'est Luca Visentini qui a été élu avec 65 441 861 voix contre 23 062 389 voix pour son concurrent. 211 affiliés ont voté.

Il a pu présenter sa vision, en tant que Secrétaire Général nouvellement élu, pour la CSI en appelant la CSI à se battre pour la paix et la démocratie mais également pour un nouveau modèle économique, une transition juste et un nouveau contrat social. Il a également rappelé la volonté de la CSI de développer le syndicalisme et d'agir pour augmenter le taux de syndicalisation partout dans le monde. Il a invité également les affiliés à agir pour plus de solidarité internationale.

Un nouvel exécutif de la CSI a été élu à ses côtés : Akiko Gono (JTUC-Rengo, Japon) a été élue Présidente de la CSI, Eric Mwezi Manzi (CESTRAR Rwanda), Jordania Ureña Lora (CNTD République Dominicaine), Owen Tudor (TUC Royaume Uni) ont été élus Secrétaires Généraux Adjoints, et Cathy Feingold (AFL-CIO Etats Unis), Antonio Lisboa (CUT Brésil) ont été élus Présidents adjoints. Yoshiko Normatsu (JTUC-Japon) a été élue Présidente du Comité des Femmes, et Satyajeet Reddy Gongolla (INTUC-Inde), Président du Comité des Jeunes.

### **Un Congrès tourné vers l'avenir et vers un nouveau contrat social**

Le Congrès de la CSI a adopté une déclaration ambitieuse pour l'avenir portant l'objectif de la CSI d'aller vers un nouveau contrat social. Après un état des lieux des difficultés rencontrées par les travailleurs au niveau mondial (climatiques, technologies, pandémie de Covid-19, etc.), la déclaration appelle à un nouveau contrat social fondé sur six piliers : l'emploi, les droits, les salaires, la protection sociale, l'égalité et l'inclusion. Cette déclaration reprend des revendications importantes de FO au niveau international, comme l'adoption d'un traité des Nations Unies encadrant l'activité des entreprises multinationales pour s'assurer de leur respect des droits de l'Homme et de l'environnement dans leurs chaînes d'approvisionnement ou encore la ratification par les différents Etats membres de la Convention 190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement au travail. Les discours à la tribune ont insisté sur leur soutien à la déclaration, marquant la volonté des affiliés d'organiser l'action de la CSI autour de ces différents piliers.



Trois résolutions d'urgence ont également été adoptées. La première condamne l'invasion russe en Ukraine et marque l'engagement de la CSI à mettre tout en œuvre pour mettre fin à la guerre en Ukraine et à faire libérer les syndicalistes biélorusses emprisonnés. La deuxième est une déclaration de solidarité avec l'Iran et condamne la répression meurtrière menée contre les Iraniens où la CSI appelle à la libération des syndicalistes en Iran, mais également à la restauration des droits des femmes et de l'égalité entre hommes et femmes en Iran. Enfin, la troisième résolution appelle au combat contre l'extrême droite, qui, partout où elle a été au pouvoir, a pris des mesures de répression contre les syndicats.

